



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

**Discours de Mme Irina Bokova,  
Directrice générale de l'UNESCO,**

**à l'occasion de la Réunion d'information du Conseil exécutif**

**UNESCO, 15 juin 2010**

Madame la Présidente du Conseil exécutif,  
Monsieur le Président de la Conférence générale,  
Distingués Membres et Représentants du Conseil exécutif,  
Chers collègues et amis,  
Bonjour,

Je voudrais avant tout adresser tout spécialement quelques mots de bienvenue à Son Altesse Royale la Princesse Marie du Danemark. J'ai été heureuse d'avoir pu m'entretenir hier avec vous de certaines questions d'intérêt commun et me réjouis que vous ayez pris le temps de vous joindre à nous aujourd'hui.

Je me félicite vivement de l'occasion qui m'est donnée de vous rendre compte des principales évolutions intervenues depuis la dernière session de notre Conseil exécutif en avril dernier. Il s'est agit d'une période de forte exposition pour l'UNESCO, une période qui m'a permis de nouer directement le dialogue avec les commissions nationales par le biais de leurs consultations régionales, une période au cours de laquelle j'ai constamment plaidé pour que l'éducation soit portée au premier rang des priorités politiques et pour faire en sorte que la culture et les sciences fassent partie intégrante des politiques de développement. Les réformes organisationnelles progressent en vue, comme je l'ai réaffirmé à plusieurs reprises, d'améliorer notre efficacité, notre pertinence et notre impact. Les séquelles de la crise financière, marquées par les mesures d'austérité prises dans de nombreux pays, rendent cet objectif encore plus impératif.

Je m'emploie activement à examiner les propositions formulées par les équipes spéciales et les groupes de travail thématiques. Mon objectif global demeure

inchangé : optimiser l'impact de l'Organisation, réduire les dépenses administratives et faire en sorte que notre structure nous permette de fournir des résultats de façon coordonnée et efficace. J'ai hâte de réunir ma nouvelle équipe de Sous-Directeurs généraux le mois prochain pour discuter plus en détail les recommandations essentielles et y donner suite.

S'il y a bien un événement qui concentre actuellement toute l'attention, c'est assurément la Coupe du monde qui se déroule pour la première fois sur le sol africain. Cette vibrante célébration de la diversité, de la jeunesse et de la fierté du Continent offre également une occasion très remarquée de donner une nouvelle impulsion à l'engagement politique en faveur de ce qui compte le plus pour l'avenir, à savoir l'éducation, ou plutôt ceux qui n'y ont pas accès. Début juin, au Brésil, j'ai participé au lancement de la campagne « 1 But » au Stade du Maracanã. Notre Organisation est en contact avec les autorités sud-africaines dans la perspective d'un sommet sur l'éducation qui se tiendra au Cap le 7 juillet prochain.

L'éducation est notre principale priorité – une priorité politique, une priorité de programme. Nous devons continuer à créer une forte dynamique politique autour de l'éducation, en faisant valoir les progrès accomplis au cours des dix dernières années et en démontrant sans relâche l'impact positif de l'éducation sur tous les indicateurs du développement. Lors de la dernière réunion du Conseil, j'ai informé ses membres que j'avais, comme indiqué à Addis-Abeba, « la ferme intention de repositionner l'UNESCO pour en faire un véritable leader dans le domaine de l'éducation. Nous sommes l'Organisation chef de file pour le deuxième Objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'éducation et nous devons intensifier nos efforts pour éléver l'éducation au premier rang de l'agenda mondial du développement. Je continuerai à défendre cette priorité absolue lors des réunions du G-8 et du G-20 ».

Lors de ma visite officielle en République de Corée en mai, j'ai prié instamment le Gouvernement coréen et le Président du Comité d'organisation du G-20 de faire de l'éducation un point à part entière de l'ordre du jour de la prochaine réunion. La réponse globalement favorable que j'ai reçue du Gouvernement coréen est encourageante.

La Réunion de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, qui aura lieu en septembre au Siège de l'ONU, sera l'une des rencontres les plus importantes de cette année pour promouvoir l'éducation et créer une dynamique

politique encore plus grande en vue de la réalisation des OMD relatifs à l'éducation et des six objectifs de l'Éducation pour tous. Vous avez naturellement posé de nombreuses questions à ce sujet.

Le Conseil, à sa dernière session, m'a encouragée « à ne ménager aucun effort pour faire en sorte que l'éducation et l'égalité entre les sexes occupent la place qu'elles méritent » lors de cette réunion d'examen « et que les deux OMD relatifs à l'éducation soient envisagés dans la perspective plus large de l'EPT ». Il m'a en outre invitée « à développer des initiatives, de concert avec d'autres organismes des Nations Unies, pour établir des liens entre les OMD relatifs à l'éducation et les autres OMD en vue d'accroître les synergies et de progresser vers la réalisation de l'EPT et des objectifs de Dakar, notamment par des actions conjointes dans les domaines de l'éducation, de l'alimentation et de la santé ».

À cet égard, je vous ai très tôt fait savoir que je comptais ne ménager aucun effort pour que l'UNESCO occupe une place plus visible dans l'agenda du Sommet sur les OMD et pour que notre contribution à ces objectifs soit reflétée dans le Document final. J'en ai personnellement discuté au plus haut niveau, notamment avec le Secrétaire général de l'ONU, l'Administrateur du PNUD, le Président de l'Assemblée générale et plusieurs autres acteurs de premier plan. Tous m'ont encouragée à donner davantage de visibilité à l'UNESCO. Nous œuvrons sur de nombreux fronts pour que l'éducation soit l'une des priorités de l'agenda international en faisant passer un message axé sur le rôle et les bienfaits essentiels de l'éducation dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Des consultations sont en cours afin d'apporter, en juillet 2010, la dernière touche au projet de Document final. Comme je l'ai annoncé au Conseil exécutif après en avoir discuté avec lui, j'ai également adressé deux courriers aux délégués permanents des États membres de l'UNESCO pour les informer de la teneur de mes propositions et solliciter leur appui. De même, après l'envoi de ces courriers, le Secrétariat a fait parvenir ces informations aux commissions nationales et aux chefs d'unités hors Siège, sollicitant leur contribution et leur soutien.

Pour être visible, notre Organisation doit être en mesure de proposer des approches de la paix, de la réduction de la pauvreté et du développement qui permettent de relever les défis actuels en s'appuyant sur des tendances positives. L'UNESCO est la seule organisation du système des Nations Unies qui puisse

élargir la réflexion actuelle sur le développement pour y inclure le rôle essentiel de la culture.

Ce n'est pas non plus un hasard si l'UNESCO est le chef de file de l'Année internationale du rapprochement des cultures proclamée par les Nations Unies. Le pouvoir de la diversité culturelle et du dialogue et le rôle des valeurs partagées pour l'édification de la paix dans un monde globalisé n'ont pas la reconnaissance qu'ils méritent dans les relations internationales. J'ai donc la conviction que nous devons faire entendre notre voix.

Lorsque j'ai participé au troisième Forum de l'Alliance des civilisations, j'ai pris part au sommet plénier sur la diversité culturelle comme tremplin vers la paix, ainsi qu'à la réunion ministérielle du groupe des Amis de l'Alliance. J'ai également présidé une session plénière sur l'Éducation à la citoyenneté interculturelle organisée par l'UNESCO. Je me réjouis d'avoir signé avec M. Jorge Sampaio, Haut Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations, un mémorandum d'accord qui définit les contours d'une collaboration ciblée et complémentaire entre l'UNESCO et l'Alliance pour les deux prochaines années. Cet accord renforcera nos capacités respectives de promouvoir le dialogue et d'établir le contact avec les jeunes par de multiples voies.

Dans bien des régions du monde, et surtout dans les pays en développement, une nouvelle tendance s'est fait jour au cours de la décennie écoulée. Je veux parler de la culture comme véritable moteur économique. La culture est créatrice d'emplois ; c'est un facteur de cohésion sociale, une force de réconciliation et d'édification de la paix dans les situations de post-conflit. Pour toutes ces raisons, je milite pour garantir que la contribution de la culture au développement soit plus largement reconnue dans le processus des OMD. J'ai récemment adressé une lettre à l'ensemble des membres de l'Assemblée générale, mais aussi aux délégations permanentes et aux commissions nationales dans laquelle je rappelais l'importance de l'action de l'UNESCO pour la réalisation des OMD, en particulier dans le domaine de l'éducation, comme je l'ai déjà souligné, mais aussi de la culture et du développement. Je me félicite qu'un grand nombre de membres des Nations Unies aient reconnu la pertinence de nos arguments. Au Brésil et à l'Exposition universelle à Shanghai (Chine), j'ai également eu le plaisir de présenter notre rapport phare intitulé « Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel ».

Permettez-moi également de dire qu'à chacune de mes missions, je tiens à rencontrer l'Équipe de pays des Nations Unies et le Coordonnateur résident des Nations Unies afin de débattre du rôle et du mandat de l'UNESCO. Chaque fois, j'insiste sur l'importance que nous attachons au processus de réforme « Unis dans l'action » et à notre pleine participation à ce projet de développement.

En outre, nous renforçons la coopération Sud-Sud, en mettant particulièrement l'accent sur l'Afrique. Au Brésil, j'ai signé un accord avec le gouvernement en faveur de la coopération technique triangulaire dans les pays en développement dans nos domaines de compétence. Le mémorandum que j'ai signé avec la Chine, où j'ai rencontré le Premier Ministre Wen Jiabao, comporte des initiatives en Afrique : la Chine offrira, par le biais de l'UNESCO, 100 bourses complètes de quatre ans dans le domaine de la science. Plus généralement, l'accord couvre la réforme de l'éducation, l'alphabétisation, le développement des capacités, la science, et l'appui à divers programmes culturels. Je salue cette proposition.

Mesdames, Messieurs, nous ne saurions sous-estimer le fait qu'il importe de toucher des publics très divers pour expliquer à quel point il est important de promouvoir une approche humaniste du développement qui englobe l'éducation, la science, la culture et la communication. Tel était le message que j'ai porté lors des consultations régionales des commissions nationales dans les régions Asie-Pacifique et Europe et Amérique du Nord auxquelles j'ai récemment participé.

Nous avons le savoir-faire et un pouvoir de mobilisation pour répondre de façon cohérente, coopérative et créative aux défis mondiaux d'aujourd'hui. Prenez la Commission océanographique intergouvernementale. Pas plus tard que la semaine dernière, à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan, je lançais les célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Commission. Forte de ses 138 nations membres, de ses partenariats avec d'autres organismes et de son vaste mandat, la COI jouit d'une légitimité unique dans son domaine de compétence, offrant un modèle de bonne pratique dans la lutte collective contre les problèmes mondiaux les plus pressants. Permettez-moi de redire ici ma ferme volonté de soutenir la COI et d'étendre sa coopération avec d'autres activités de l'UNESCO dans le domaine des sciences.

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil,

Je passe à présent à une question qui me tient particulièrement à cœur. Je veux parler du Prix international UNESCO-Obiang Nguema Mbasogo pour la recherche en sciences de la vie.

Commençons par résumer les faits. Ce prix a été créé en octobre 2008 en vertu de la décision 180 EX/57 du Conseil exécutif. Le jury international du prix a été nommé par mon prédécesseur, l'ancien Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, en août 2009. Lorsque j'ai pris mes fonctions le 15 novembre 2009, la date limite de dépôt des candidatures au prix avait déjà été repoussée en raison du nombre insuffisant de candidats – quatre seulement. En décembre 2009, j'ai estimé que le nombre de candidatures recevables – quatorze – demeurait insuffisant. Aussi ai-je décidé de proroger jusqu'au 30 avril 2010 le délai de dépôt des propositions de candidatures, afin de donner du crédit au processus du prix, en pleine conformité avec la procédure et la décision du Conseil. J'en ai conféré avec M. Jean Ping, Président de la Commission de l'Union africaine, lors d'une visite à Addis-Abeba fin février.

Dans une lettre datée du 12 mars 2010, j'ai informé le Président de la Guinée équatoriale de la prorogation du délai et des projets concernant la cérémonie de remise du prix, qui devait finalement avoir lieu en juin 2010. La nouvelle date limite a également été annoncée à l'ensemble des États membres et à la communauté scientifique le 22 avril.

Depuis le début de l'année, j'ai commencé à essuyer des critiques de la part de certaines ONG et des médias au sujet du prix. J'ai rendu compte de ces éléments au Conseil exécutif à sa dernière session. En l'absence de toute objection de la part du Conseil, j'ai considéré qu'il était de mon devoir de poursuivre la procédure.

En conséquence, le jury s'est réuni les 18 et 19 mai 2010. Le résultat de cette réunion a été, je dois le dire, sans précédent dans la vie de notre Organisation. Un des membres s'est retiré juste avant les délibérations, en partie à cause de la controverse que le prix a suscitée au sein de la communauté internationale. Les quatre membres du jury restant m'ont demandé d'engager des consultations avec les États membres, également en raison de ces préoccupations.

Je dois dire que la situation a pris un tour consternant depuis la réunion du jury. Je reçois quotidiennement des lettres, des messages et des déclarations de toute une série de parties prenantes du monde entier – non seulement d'ONG, mais aussi de représentants de la communauté scientifique, d'États membres, de parlementaires et d'intellectuels de toutes les régions. Nombre d'entre eux m'ont exhortée à rompre tout lien entre l'UNESCO et le prix. J'ai là un dossier rempli de lettres que j'ai reçues au cours du mois écoulé.

Parce que la décision de créer le prix a été adoptée par le Conseil exécutif, parce que le jury m'a recommandé d'engager une consultation avec les États membres, et compte tenu des nombreuses lettres de critique qui m'ont été adressées, j'ai immédiatement demandé à vous rencontrer, Madame la Présidente du Conseil exécutif, afin d'examiner comment procéder. Cette rencontre, à laquelle ont pris part les vice-présidents du Conseil, a eu lieu le 26 mai.

Permettez-moi de dire une fois encore que j'ai entendu l'appel lancé par les membres du jury en faveur d'un dialogue avec vous. J'ai aussi entendu la voix des éminents scientifiques du monde, notamment le prix Nobel de la paix Desmond Tutu, le prix Nobel de physique Claude Cohen-Tannoudji, le prix Nobel de chimie John Polanyi, d'éminents scientifiques japonais comme le professeur Minoru Obayashi, qui est également l'ancien Président du Forum de la société civile pour la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, le professeur Michiya Kumaoka de l'Université de Tokyo, le professeur Kinhide Mushakoji, ancien Vice-Président de l'Université des Nations Unies et le professeur Tatsuo Hayashi, Président du Forum Afrique-Japon. Les lauréats de plusieurs prix UNESCO ont également fait part de leur préoccupation : Abdallah S. Daar, lauréat en 2005 du Prix Avicenne d'éthique scientifique et membre du Comité international de bioéthique de l'UNESCO ; Belita Koiller, lauréate du Prix L'ORÉAL-UNESCO pour les femmes et la science ; Monica Gonzales, du Chili, et Lydia Cacho, du Mexique, respectivement lauréates 2010 et 2008 du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano. Mme Cacho est également membre du Panel de haut niveau sur la paix et le dialogue entre les cultures. Je ne cite là que quelques intellectuels qui m'ont écrit.

J'ai entendu les avertissements des nombreux intellectuels et journalistes et, bien entendu, gouvernements et parlementaires qui m'ont conjurée de protéger et préserver le prestige de notre Organisation.

Cette campagne mondiale a pour l'UNESCO une portée jamais atteinte par aucun autre événement au cours des dernières décennies. En ma qualité de Directrice générale, je suis fermement convaincue qu'en dehors de toute autre considération ma responsabilité consiste d'abord et avant tout à protéger le prestige de l'UNESCO et à alerter les États membres lorsque je constate qu'un grave danger nous menace.

Mesdames et Messieurs, tel est aujourd'hui le cas.

Je connais parfaitement mes obligations en égard aux décisions du Conseil exécutif, mais sais également quelle est ma responsabilité envers cette Organisation. Ainsi que je l'ai déclaré, elle consiste avant tout et par-dessus tout à préserver le nom, l'intégrité et l'éminent statut de l'UNESCO.

Je me présente devant vous porteuse d'un puissant message d'avertissement et d'inquiétude. Je suis pleinement consciente que le Conseil exécutif a pris une décision il y a deux ans, mais suis persuadée qu'étant donné l'évolution des circonstances, et les événements sans précédents qui se sont produits ces derniers mois, nous devons faire preuve de courage et reconnaître nos responsabilités, car c'est notre Organisation qui est en jeu. Aussi ne fixerai-je pas à ce stade, de date pour l'attribution du prix.

Je demande au Conseil exécutif de poursuivre ses consultations dans un esprit de respect mutuel et de dignité pour tous les partenaires concernés, en tenant compte de tous les événements récents, afin que la question puisse être traitée de manière constructive à la prochaine session du Conseil.

Il ne s'agit pas d'un problème qui préoccupe uniquement un groupe ou une région. Il nous concerne et préoccupe tous et met en jeu la réputation et la crédibilité de l'UNESCO.

Permettez-moi aussi de mentionner qu'à la prochaine session du Conseil, j'ai l'intention de présenter des propositions visant à modifier les critères applicables aux prix sur la base des recommandations du Groupe de travail sur les prix UNESCO que j'ai créés et qui réfléchira à nos activités futures.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Permettez-moi maintenant d'aborder un autre ensemble de questions qui m'ont été posées. La visibilité de notre Organisation peut bénéficier de débats intellectuels ou portant sur des questions de politique. C'est précisément l'objectif du Programme d'anticipation et de prospective. Après plusieurs années de discussions sur le XXI<sup>e</sup> siècle, cette approche a été révisée afin de permettre des débats généraux plus efficaces. Ces deux dernières années, les Forums UNESCO du Futur ont abordé des problèmes mondiaux de premier plan tels que la crise financière et la révolution du savoir. Comme l'un des objectifs du programme est de stimuler le débat général dans les États membres, je tiens également à vous faire savoir qu'immédiatement après les consultations régionales sur le C/5 qui se tiendront,

pour le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, à Trinité-et-Tobago, il sera organisé un Forum UNESCO du Futur consacré aux problèmes de développement des petits États insulaires en développement, une attention particulière étant portée aux Caraïbes.

Parmi les autres manifestations organisées dans les États membres l'an dernier, on peut en citer une consacrée à la société verte en Chine et une consacrée aux pays à revenus intermédiaires en Uruguay.

Tous ces événements ont été évoqués dans les documents appropriés du Conseil exécutif et de la Conférence générale. J'estime qu'avec ce programme, nous sommes sur la bonne voie et qu'il s'est tenu, ces deux dernières années, de nombreux débats de politique générale qui ont influencé le discours intergouvernemental et ont été repris par la presse internationale. Cela dit, je conviens, bien entendu, que beaucoup reste à faire pour rendre nos travaux plus visibles et montrer leur impact.

Je voudrais, maintenant, passer à certaines questions que je n'ai pas encore abordées, en commençant par l'égalité des sexes et par l'Afrique.

Nous saisissons toutes les occasions pour promouvoir l'égalité des sexes. À la fin du mois, l'UNESCO organisera, avec l'UNICEF, une réunion ministérielle sur l'éducation des femmes et des jeunes filles pendant la réunion ministérielle annuelle que le Conseil économique et social consacrera, à New York, à l'égalité des sexes et à la promotion des femmes. En septembre, un Forum UNESCO du Futur regroupera, à Athènes, d'éminentes personnalités autour du thème « Égalité des sexes : le chaînon manquant ». Fin septembre, enfin, l'UNESCO co-accueillera la réunion du groupe d'experts chargé de préparer la session de 2011 de la Commission de la condition de la femme, qui se concentrera sur l'éducation des femmes et des jeunes filles. J'ai également demandé au Directeur de la Division pour l'égalité des genres de proposer des mesures concrètes pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité entre les sexes. Il est actuellement mené un processus de consultation, qui s'appuie également sur certaines des recommandations de l'Équipe spéciale sur l'égalité des sexes.

En ce qui concerne notre autre domaine de priorité, je suis persuadée qu'il nous faut veiller à être structurés pour agir efficacement en Afrique. La plate-forme intersectorielle « Priorité Afrique » a représenté un effort fait par l'Organisation pour donner un nouvel élan au programme Priorité Afrique. Un examen prochain de

toutes les plates-formes intersectorielles nous permettra de décider des orientations qui conviendront le mieux pour l'avenir.

Permettez-moi, maintenant, d'aborder un autre ensemble de questions que j'ai reçues sur le Moyen-Orient. L'UNESCO a, ces derniers mois, continué de suivre de près la situation de la région et de mettre en œuvre des activités dans ses domaines de compétence. En ce qui concerne la Vieille Ville de Jérusalem et la Rampe des Maghrébins, le Secrétariat n'a reçu aucune nouvelle information depuis la dernière session du Conseil exécutif. Ces deux points, cependant, seront examinés à la prochaine session du Comité du patrimoine mondial, qui se tiendra au Brésil (25 juillet – 3 août).

Il est quelques nouvelles initiatives sur lesquelles j'aimerais appeler votre attention. La première concerne un possible partenariat avec la Banque islamique de développement. La Banque lance actuellement, pour la reconstruction de Gaza, un vaste plan de 1,6 milliard de dollars dont l'une des priorités est l'éducation. L'UNESCO étudie les moyens de coopérer dans ce cadre afin d'améliorer la qualité de l'enseignement scientifique par l'offre de supports pédagogiques et de matériel de laboratoire.

Une autre initiative, lancée par le Bureau de Ramallah, vise à construire un abri de protection et un complexe de jardins pour le palais d'Hisham, palais omeyyade du VIII<sup>e</sup> siècle qui se trouve à Khirbet al-Mafjar. L'architecte suisse de renom Peter Zumthor a élaboré un concept d'abri, dont le coût est estimé à 7 millions de dollars. Cet abri permettrait de découvrir la remarquable mosaïque du Grand bain et de rendre le site pleinement accessible aux touristes. Nous avons mis au point cette initiative en coopération avec le Ministère palestinien du tourisme et des antiquités afin de contribuer à la célébration du 10 000<sup>e</sup> anniversaire de Jéricho, qui se tiendra cette année.

Permettez-moi, enfin, de mentionner qu'au début du mois prochain, l'UNESCO et le Comité saoudien d'aide au peuple palestinien signeront un accord destiné à faire valoir le droit à l'éducation des étudiants, notamment de ceux qui proviennent des milieux socioéconomiques les plus défavorisés et qui vivent dans les zones marginalisées. Le programme prévu, dont le montant s'élève à 2,9 millions de dollars, créera ou appuiera des bibliothèques qui contiendront des supports pédagogiques indispensables aux étudiants de chacun des 12 districts de Cisjordanie et de Gaza.

Mesdames et Messieurs,

Venons-en à présent aux questions sur nos programmes sectoriels, et, tout d'abord, à l'éducation.

Vous vous êtes enquis des conférences mondiales sur l'éducation organisées en 2008 et 2009. L'ensemble de ces conférences a suscité un intérêt considérable dans les milieux de l'enseignement et dans le monde politique. Je soumettrai à la session de printemps du Conseil exécutif un rapport spécifique sur le suivi dont elles ont fait l'objet. Permettez-moi de vous rappeler que mon prédécesseur avait présenté à la 35<sup>e</sup> session de la Conférence générale un rapport sur cette question qui est disponible sur le site Web.

En ce qui concerne spécifiquement la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, le Secteur de l'éducation s'emploie à assurer le suivi des six domaines d'activité définis dans l'Appel à l'action, qui vont du développement des capacités en matière d'assurance qualité en Afrique aux plates-formes de téléenseignement et à l'organisation de forums ministériels. Dans les semaines à venir, un questionnaire sur le suivi de cette conférence mondiale au niveau national sera adressé à tous les États membres.

Je vais maintenant aborder des questions relatives à certains aspects précis de notre programme de travail. L'enseignement technique et professionnel est l'un des quatre domaines prioritaires du Secteur de l'éducation dans le 35 C/5. Nous élaborons des cadres, outils et directives méthodologiques afin de renforcer le développement des capacités des jeunes et des adultes. Des activités sont mises en œuvre au niveau des pays par les bureaux hors Siège, avec le soutien des bureaux régionaux et du Siège.

L'UNEVOC, Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels, qui se trouve à Bonn (Allemagne), joue un rôle important en tant que centre de documentation et de développement des capacités. Il facilite le partage des connaissances et l'échange de bonnes pratiques et coordonne un réseau international de centres spécialisés. De surcroît, des initiatives ont été lancées pour faire progressivement participer les centres UNEVOC à l'élaboration des politiques au niveau des pays.

Les enseignants représentent l'un des fondements de l'Éducation pour tous. Vous avez, à juste titre, manifesté de l'inquiétude pour l'Afrique car c'est là que le besoin

d'enseignants supplémentaires se fait le plus cruellement sentir. Je suis heureuse d'annoncer que plusieurs États membres, dont Israël, Monaco et les États-Unis d'Amérique, ont récemment engagé des fonds pour financer des activités de formation des enseignants en Afrique. J'aimerais saisir cette occasion pour vigoureusement encourager les États membres à apporter des contributions volontaires qui permettront à l'UNESCO d'élargir encore son impact dans cet important domaine. Par ailleurs, l'Organisation étudie actuellement des possibilités de soutien financier de la part des Émirats Arabes Unis en faveur d'un important projet de formation des enseignants en Afrique. Aucun effort ne sera épargné pour faire en sorte que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire Nord-Sud-Sud servent à mettre en œuvre ces activités.

Dans le cadre de ses principales priorités – alphabétisation, capacité et enseignants – l'UNESCO est fermement partisane de l'enseignement dans la langue maternelle et de l'éducation multilingue qui permettent d'améliorer la qualité de l'éducation, de promouvoir l'égalité sociale et entre les sexes et d'encourager la compréhension entre différents groupes de population. J'aimerais encourager les délégations intéressées à examiner le document-cadre de l'UNESCO sur « L'éducation dans un monde multilingue », publié en 2003, qui continue de guider nos efforts dans ce sens.

Comme l'indique le Rapport mondial de suivi sur l'EPT, la réalisation de l'Éducation pour tous dans les pays à faible revenu exigera un accroissement majeur des financements. L'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous souffre d'une grave insuffisance de fonds. Vous avez demandé s'il y aurait une conférence d'annonces de contributions. Compte tenu de la crise financière, une telle manifestation a peu de chance de réunir des ressources substantielles. Nous œuvrons en faveur du renforcement et de la stabilisation de l'IMOA et voulons examiner de nouveaux moyens de coopération pendant et après le Sommet sur les OMD de septembre, ce qui devrait inclure des approches novatrices du financement de l'éducation.

L'UNESCO agit sur ce front. En 2009, la Conférence générale a prié la Directrice générale de créer un Groupe consultatif d'experts sur la conversion de la dette et les approches novatrices du financement de l'éducation. L'Argentine est l'un des principaux partisans de l'initiative sur la conversion de la dette. C'est pourquoi l'UNESCO a élaboré une proposition concernant la composition et le mandat de ce groupe consultatif. Elle traduit les événements intervenus récemment, à savoir la

création, début 2010, d'un groupe de travail de haut niveau sur les mécanismes de financement innovants en faveur de l'éducation par le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement. Cet organe réunit 59 pays et diverses organisations multilatérales et non gouvernementales et le Ministère français des affaires étrangères accueille son secrétariat. L'UNESCO est membre de ce nouveau groupe qui axera spécifiquement ses travaux sur les mécanismes novateurs de financement de l'éducation. Elle a l'intention d'assurer une étroite coordination entre le Groupe consultatif d'experts sur la conversion de la dette et lui. La première réunion du Groupe consultatif devrait avoir lieu en septembre au Siège de l'Organisation. Un compte spécial sera créé pour recueillir des fonds extrabudgétaires sur la base des propositions du Groupe et pour renforcer notre expertise dans le domaine de la conversion de la dette. Je veillerai à ce que vous soyez dûment informés de l'évolution de la situation afin que vous puissiez exprimer votre opinion à l'occasion des prochaines réunions d'information.

J'ai brièvement évoqué l'importance considérable que j'attache au renforcement de la coopération Sud-Sud, surtout dans le domaine de l'éducation. Afin de mobiliser des fonds en faveur de divers projets éducatifs, j'ai récemment envoyé des lettres personnelles à certains États membres, qu'il s'agisse déjà de donateurs ou de contributeurs potentiels. De son côté, le Secteur de l'éducation prend contact avec des partenaires privés potentiels et a récemment rencontré des membres de l'Unité spéciale du PNUD chargée de la coopération Sud-Sud afin d'explorer des possibilités de coopération. En ce qui concerne les projets pilotes, trois sont presque arrivés à leur terme et un rapport sera présenté à la prochaine session du Conseil. Le projet relatif aux langues maternelles en Afrique sera achevé d'ici à la fin 2010 et un rapport sera disponible en 2011.

Il m'a été demandé de mobiliser des fonds en Afrique en faveur de la Décennie pour l'éducation au service du développement durable. Si l'UNESCO est le chef de file et assume la coordination de la Décennie, c'est aux États membres qu'il incombe de veiller à la mise en œuvre des activités de la Décennie au niveau national. La Déclaration de Bonn, adoptée l'année dernière lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable, spécifie que les États membres doivent déployer d'importants efforts pour mobiliser des ressources et des fonds appropriés. Un moyen pour ce faire consiste à intégrer l'éducation pour le développement durable dans les cadres politiques et budgétaires nationaux en faveur du développement.

Aux niveaux mondial et national, l'UNESCO veillera, de concert avec tous les partenaires de la Décennie, à intégrer l'éducation pour le développement durable dans les processus de programmation commun par pays du système des Nations Unies et autres cadres de politique nationale ainsi que dans les initiatives internationales de développement.

Permettez-moi maintenant de répondre à une question relative aux chaires UNESCO et au réseau UNITWIN. Il ne fait aucun doute que ce programme est un moyen incomparable de jeter des ponts entre recherche et prise de décisions et entre milieux universitaires et société civile. Depuis la mise en œuvre de nouvelles orientations stratégiques en 2007, les chaires et les réseaux sont devenus de solides partenaires institutionnels pour faire avancer les travaux de l'Organisation dans le domaine de l'Éducation pour tous, de l'éducation pour le développement durable, du dialogue interculturel, de la gestion de l'eau, de la bioéthique et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, pour ne citer que quelques exemples. La coopération triangulaire Nord-Sud-Sud est elle aussi renforcée par la création de pôles sous-régionaux d'excellence et d'innovation dans des domaines spécifiques de la recherche et de l'innovation.

Mesdames et Messieurs,

J'en arrive maintenant aux sciences exactes et naturelles. Plusieurs questions concernent le Programme international relatif aux sciences fondamentales. Je voudrais vous assurer que des mesures substantielles ont déjà été prises pour alléger les contraintes financières de ce programme grâce à des partenariats fondés sur la répartition des coûts, à la rationalisation et à des contributions extrabudgétaires des États membres. Une étude sur la possibilité d'accroître le budget du programme lors du prochain exercice biennal sera réalisée l'année prochaine et des solutions de financement complémentaires présentées au Conseil exécutif à sa prochaine session. Entretemps, le Conseil scientifique du programme est consulté et de nouvelles orientations de programme seront également présentées à la prochaine session du Conseil exécutif.

En ce qui concerne le Programme sur l'homme et la biosphère, des efforts sont actuellement en cours pour négocier l'octroi d'une place prioritaire aux sites qui sont à la fois des réserves de biosphère et des sites du patrimoine mondial dans le cadre de la REDD (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts) et de l'Initiative internationale REDD plus. Le Conseil

international de coordination du MAB, qui s'est réuni au Siège de l'UNESCO au début du mois a également préconisé que les réserves de biosphère jouent dans les États membres un rôle accru de laboratoire d'apprentissage, grâce par exemple à l'organisation de groupes de travail sur des sujets essentiels relatifs au développement durable. Les participants ont également appelé de leurs vœux la création d'un Observatoire du changement climatique qui réunirait des informations émanant du Réseau mondial de réserves de biosphère, contribuant ainsi à la surveillance continue du changement climatique.

S'agissant du Plan consolidé de l'Union africaine pour la science et la technologie, l'UNESCO a apporté une contribution financière et technique à la quatrième Conférence ministérielle africaine sur la science et la technologie qui s'est tenue au Caire cette année. J'ai mené des consultations approfondies sur la science et la technologie lors des réunions de haut niveau que j'ai eues avec la Commission africaine à Addis-Abeba fin février. De plus, l'UNESCO a organisé en mai dernier à Bamako, en coopération avec l'Institut de statistique de l'UNESCO, le Bureau multipays de Bamako et le Ministère malien de l'enseignement supérieur, des sciences et de la technologie, une session de formation destinée à renforcer les capacités dans les domaines des politiques scientifiques et de la formulation de politiques reposant sur des données factuelles. Des représentants de 15 pays de la CEDEAO ont confronté leur expérience des politiques scientifiques et de l'utilisation de statistiques et d'indicateurs pour la formulation des politiques. La semaine prochaine, à Addis-Abeba, nous coorganisons, de concert avec la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, une conférence intitulée « La science au service de l'Afrique II » qui réunira des décideurs et des membres de la communauté scientifique venus de toute l'Afrique et du monde entier pour mener une réflexion sur l'innovation. À cette occasion, la Commission économique pour l'Afrique lancera aussi le Fonds de dotation pour l'innovation en Afrique, avec la participation et le concours de l'UNESCO.

Entretemps, l'UNESCO continue d'apporter une assistance technique aux États membres africains afin qu'ils analysent leurs politiques de la science, de la technologie et de l'innovation. En mai, par exemple, un atelier de haut niveau sur le renforcement des capacités nationales en matière de politique et de gestion scientifiques au Nigéria a été organisé au Siège. Financée par le Gouvernement nigérian, soutenu par le Japon, cette réunion avait pour but de concevoir avec des partenaires nigérians une feuille de route visant à faire progresser la politique de la

science, de la technologie et de l'innovation dans le pays le plus peuplé d'Afrique et à définir le rôle des différentes institutions dans cette opération.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, l'UNESCO coordonne les événements mondiaux majeurs qui auront lieu en 2010, autour de l'Année internationale de la jeunesse, qui sera lancée le 12 août prochain. L'UNESCO est également membre du Comité international pour la préparation de la Conférence mondiale pour la jeunesse, qui aura lieu au Mexique du 23 au 27 août prochain.

D'autres activités du programme de l'UNESCO pour la jeunesse entrent dans le cadre de l'Année internationale du rapprochement des cultures. Je citerai, notamment, la publication conjointe UNESCO-Banque interaméricaine de développement, sur les « Meilleures pratiques en matière de politiques et de programmes pour les jeunes, en Amérique latine et aux Caraïbes ». J'aimerais également citer le quatrième Forum pour la jeunesse en Asie, coorganisé avec la Commission nationale coréenne et l'UNESCO, en septembre 2010.

L'adoption, lors de la dernière session du Conseil exécutif, de la Stratégie de l'UNESCO pour la jeunesse africaine, a donné un nouvel élan à notre action en Afrique. J'aimerais, à cet égard, exprimer toute ma reconnaissance au Groupe Afrique pour son important soutien. Je sais que le Groupe Afrique est très fermement engagé à poursuivre ses efforts durant toute la phase de mise en œuvre du projet.

Dans un premier temps, l'UNESCO va mettre l'accent sur une campagne conjointe avec l'Union africaine, en vue de la ratification et de la mise en œuvre de la Charte pour la jeunesse africaine. Une étude régionale va consolider le Rapport mondial UNESCO 2011 sur l'engagement civique des jeunes, de même qu'un cadre pour le développement de politiques en faveur des jeunes.

Mesdames et Messieurs,

Bien évidemment, notre Organisation a poursuivi ses efforts en direction d'Haïti.

Depuis le séisme du 12 janvier, nous avons envoyé sur le terrain quatre missions du Secteur de la culture, quatre missions du Secteur de l'éducation, trois missions du Secteur communication et information et trois missions du Secteur « sciences naturelles et Commission océanographique intergouvernementale ».

Nous avons également renforcé l'expertise de notre Bureau de Port-au-Prince : actuellement, quatre professionnels supplémentaires y sont actifs, dans le domaine de l'éducation, de la culture et des communications. Je tiens à remercier à cet égard la Norvège pour l'envoi d'experts qualifiés, afin de travailler avec nous, dans notre Bureau.

Depuis janvier, outre des financements provenant du budget régulier de près d'un demi million de dollars, quatre millions de dollars de fonds extrabudgétaires ont pu être mobilisés au profit d'Haïti. Permettez-moi d'exprimer ici ma très sincère reconnaissance, notamment aux États du GRULAC, aux États africains, à l'Arabie saoudite et aux États arabes, au Japon, à la République de Corée, à la République de Bulgarie et aux États du Groupe ASPAC et aux États du Groupe I.

Ces financements ont été utilisés pour mettre en œuvre les projets dont je vous ai informés lors de nos dernières rencontres : sécurisation du patrimoine culturel haïtien, réouverture des radios communautaires, réouverture du Centre d'alerte contre les catastrophes naturelles, formation professionnelle dans le domaine des techniques de construction anti-sismique, et soutien psychosocial aux enseignants et aux élèves.

Le premier Comité intérimaire pour la reconstruction d'Haïti s'est réuni hier, 14 juin, à Port-au-Prince, sous la présidence du Premier Ministre Bellerive, et de l'envoyé spécial des Nations Unies, Bill Clinton. Ce Groupe de travail, ainsi que vous le savez, a été mis en place lors de la Conférence internationale de New York, à laquelle j'ai représenté l'UNESCO le 31 mars dernier. Notre Organisation a présenté trois projets spécifiques et un projet en coopération avec l'Organisation internationale du travail. Le montant total de ces quatre nouveaux projets atteint 3 750 000 dollars. Il s'agit notamment de continuer à développer les radios communautaires en Haïti, de poursuivre notre effort de soutien à l'enseignement supérieur et à l'enseignement professionnel haïtien, et de permettre le développement d'activités économiques durables dans la ville de Jacmel, notamment dans le domaine de l'artisanat et dans la restauration du patrimoine architectural. Enfin, une nouvelle mission du Centre du patrimoine mondial se rendra à Port-au-Prince début juillet afin de faire une nouvelle évaluation, en coordination avec nos partenaires haïtiens, sur les projets prioritaires.

J'ai tenu à vous informer de nos actions en Haïti, et à vous assurer qu'Haïti reste une priorité pour notre Organisation.

S'agissant tout d'abord de la synergie d'actions parmi les divers Fonds hébergés dans le Secteur de la culture, je tiens avant tout à rappeler que ces Fonds sont tous régis par des règlements et des statuts bien spécifiques. Le Fonds international pour la promotion de la culture a pour objectif de promouvoir les activités culturelles et la créativité, tandis que le Fonds international pour la diversité culturelle a pour objectif de renforcer les industries culturelles. Ce sont là des visées différentes, coexistantes, et tout à fait complémentaires.

À la suite d'une décision du dernier Conseil exécutif, il a été demandé au Commissaire aux comptes de mener l'évaluation du Fonds international pour la promotion de la culture. Un rapport sur ce sujet sera présenté à la prochaine session du Conseil exécutif.

Concernant le Centre du patrimoine mondial, je vous confirme que le recrutement d'un Directeur adjoint pour la gestion aura été finalisé avant la prochaine session du Comité du patrimoine mondial à Brasilia. Le processus de recrutement du nouveau Directeur du Centre du patrimoine mondial est également en bonne voie. Le poste sera affiché très prochainement. J'espère que des candidats hautement qualifiés feront acte de candidature, de toutes les parties du monde. Jusqu'à ce que le recrutement soit finalisé, M. Bandarin fera fonction de Directeur du Centre par intérim.

Concernant les questions relatives au Panel de haut niveau sur la paix et le dialogue entre les cultures, je vous confirme que j'ai proposé de tenir la deuxième réunion de ce Panel à New York, fin 2010, à l'occasion de la clôture de l'Année internationale du rapprochement des cultures, et de la clôture de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

Nous sommes en train de cibler et de définir la thématique centrale de cette réunion dont j'attends énormément pour étayer notre pensée et notre action en faveur d'un monde plus juste et plus équilibré.

Je souscris entièrement à l'idée que la culture de la paix fait partie de l'ensemble de l'activité de l'UNESCO. Elle est au cœur de notre mandat, c'est ma conviction profonde, et elle doit se traduire de manière concrète au niveau de tous nos programmes. J'ai nommé un point focal au sein de mon Cabinet, chargé de coordonner toutes les activités transversales et intersectorielles à ce sujet. Il s'agit de Mme Mariama Saïdou-Djermakoye.

Comme le Conseil exécutif m'y a invitée, je vais inclure dans les propositions préliminaires pour le Projet de C/5 que je présenterai au Conseil d'automne, des propositions concernant le projet de programme d'action pour une culture de la paix, comprenant des activités intersectorielles et interdisciplinaires, en tenant compte du contexte mondial et des défis nouveaux et actuels. Comme vous le savez, je consulte actuellement les Commissions nationales dans le cadre du cycle de consultations régionales. Je compte recueillir leur avis. J'attends aussi les suggestions des États membres, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

En tant que coordonnatrice de la Décennie internationale pour la non-violence et la paix qui s'achève en 2010, l'UNESCO prépare un rapport qui sera présenté en automne au Conseil exécutif, et à l'Assemblée générale des Nations Unies sur les actions menées à travers le monde au cours des dix dernières années.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je me tourne maintenant vers le Programme de l'UNESCO en matière de communication et d'information. Cela représente un ensemble d'actions qui doivent être au centre du développement, notamment pour atteindre les Objectifs du Millénaire.

Notre époque nous apporte de nouvelles ouvertures qui sont exceptionnelles et que nous, à l'UNESCO, nous voulons totalement exploiter. À cet égard, je souhaite attirer votre attention sur la Commission sur le haut débit pour le développement numérique, une initiative lancée par l'UNESCO conjointement avec l'Union internationale des télécommunications, à l'occasion du Forum 2010 du Sommet mondial sur la société de l'information, à Genève, en mai dernier.

La Commission sur le haut débit est composée d'un groupe de personnalités du monde politique, de l'industrie, de la société civile et des organisations internationales. Son rôle sera d'identifier et de définir des critères essentiels permettant d'utiliser le haut débit afin de progresser plus rapidement, dans le cadre d'un partenariat global, vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Naturellement, en tant que Vice-Présidente de la Commission sur le haut débit pour le développement numérique, je vais participer à la réunion de la Commission à Genève le 11 juillet prochain. La Commission remettra son Rapport final au

Secrétaire général des Nations Unies et aux États membres le 19 septembre 2010, à New York, à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. Je vous assure que vous serez informés bien avant le lancement de ce rapport à New York.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En réponse à une question concernant l'implication des ONG dans l'élaboration du C/5, je vous informe que le Comité de liaison des ONG a participé à trois consultations régionales des Commissions nationales qui ont déjà eu lieu. Comme à l'accoutumée, les ONG ont été invitées à remplir le questionnaire sur le 36 C/5, et nous allons organiser avec elles une consultation spéciale sur ce thème.

Je vais aussi demander aux Sous-Directeurs généraux de faire plus systématiquement appel aux ONG, de mieux utiliser leur potentiel et leurs capacités. Je vais aussi les engager à identifier de nouveaux partenaires non gouvernementaux.

Parallèlement, nous allons réaliser une « cartographie » évolutive des ONG régionales et nationales, par champs de compétence de l'UNESCO, et nous envisageons la création de Points focaux des ONG dans les bureaux hors Siège.

J'engage les États membres à assumer pleinement leur responsabilité qui est de soutenir et de renforcer les capacités de leurs Commissions nationales. L'UNESCO continuera d'apporter sa plus grande contribution possible.

J'ajoute qu'un Guide à l'usage des Commissions nationales sur l'information du public sera disponible à la fin de l'année. Enfin, j'encourage les Commissions nationales à développer leur site Web, qui constitue un outil très efficace de communication et de visibilité.

Mesdames et Messieurs,

Comme je l'ai déjà exprimé à plusieurs occasions, je vais poursuivre avec la plus grande détermination mon engagement et mes efforts pour optimiser l'efficacité de l'UNESCO, et pour assurer un meilleur équilibre des ressources entre l'administration et les programmes.

Je procède également à l'analyse de notre présence sur le terrain, qui doit être repensée à la lumière de la réforme des Nations Unies et de l'agenda « Unis dans

l'action » au niveau des pays. La dimension régionale constitue à cet égard un élément majeur.

Je m'apprête à vous présenter, lors du prochain Conseil exécutif, des propositions spécifiques. Cette nouvelle stratégie d'opérations sur le terrain inclut un ré-examen des fonctions et des responsabilités des administrateurs des bureaux hors Siège.

Toutes les mesures que je vais vous proposer se feront de manière progressive et transparente : c'est pourquoi j'ai décidé qu'une nouvelle rubrique serait installée à cet effet, sur le portail UNESCO, sous la section « Directrice générale ».

S'agissant maintenant du suivi des recommandations de l'évaluation indépendante externe, une interaction avec le Conseil exécutif et les Délégations me paraît essentielle. Le calendrier selon lequel se déroule l'évaluation nous constraint à tenir une réunion d'information spécifique le 6 juillet, tandis que le rapport final sera disponible pour la session d'octobre du Conseil.

Lorsque les recommandations spécifiques de l'évaluation seront disponibles, nous utiliserons le mécanisme mis en place par le Service d'évaluation et d'audit, pour formuler une réponse et un plan d'action pour chacune.

En réponse à une question sur le Comité consultatif sur les œuvres d'art, permettez-moi de vous rappeler que la quatrième et dernière réunion de ce Comité aura lieu le 22 juin. Après cette date, le mandat et la composition du Comité seront renouvelés. J'espère recevoir d'excellentes candidatures, très représentatives du point de vue de la distribution géographique. Je vous précise qu'il m'appartiendra de nommer les nouveaux membres de ce Comité, ce que je ferai après le Conseil d'automne. Les six membres du Comité doivent être des experts reconnus dans le domaine de l'art moderne et traditionnel, leurs connaissances doivent couvrir toutes les régions du monde. Je rappelle que le Comité ne doit pas faire encourir de frais à l'Organisation, et qu'il ne dispose pas d'un budget spécifique. Ce qui signifie que tous les frais de voyage et de séjour sont à la charge des membres du Comité.

Enfin, je vous informe que la révision du Plan de publication et de distribution de l'Organisation est en bonne voie. Ce nouveau Plan devrait permettre d'améliorer la qualité de l'information apportée. Des détails à ce sujet vous seront fournis lors de la session d'automne du Conseil exécutif.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

J'espère avoir répondu aux questions que vous m'avez fait parvenir. Je vous ai aussi fait part de certaines de mes inquiétudes. Si vous souhaitez plus de précisions sur certains points, je vous répondrai lors de la session Questions-Réponses que nous allons maintenant commencer.

Notre mandat de paix est puissant, et les domaines d'expertise de notre Organisation sont uniques. Notre action doit donc aussi être unique.

Nous voulons par-dessus tout être efficaces. Nous voulons que l'impact de notre action, aussi bien intellectuelle que concrète, soit palpable, démontrable et clair.

Je vous remercie de votre attention.